

Micro-crèche. Des services étendus

19 janvier 2016



Représentants de la commune et du groupe « La Maison bleue-La Part de rêve », dont, au premier rang, René Paugam (maire), Caroline Desbarats (directrice générale de « La Part de rêve ») et Marion Durand, directrice de la micro-crèche, ont signé une nouvelle convention de partenariat.

Mercredi, le maire, René Paugam, a signé une nouvelle convention de délégation de service public (DSP), pour cinq ans, avec le groupe « La Maison bleue-La Part de rêve », déjà gestionnaire de la micro-crèche depuis son ouverture, en 2010. « Nous avons eu à choisir parmi plusieurs candidats. Nous étions satisfaits de l'exploitation et le groupe a su répondre à nos attentes : conditions financières, qualité de service, etc. », a expliqué l' élu. « C'était particulièrement important pour nous car la DSP signée en 2010 était pour nous une première dans la région », a poursuivi Benjamin Cayrecastel, l'un des représentants du réseau.

Ouverture le mercredi

La collaboration se place également sous le signe de la nouveauté. « Avec l'ouverture du mercredi, la structure fonctionne désormais du lundi au vendredi et les repas sont fournis ». Pour ces derniers, un autre partenariat, avec la cantine de l'école Notre-Dame-de-la-Sagesse, s'est en effet mis en place. « Nous développons notre ancrage local : nous collaborons déjà avec le relais enfants-parents-assistants maternels », a souligné Marion Durand, la directrice de la micro-crèche, rappelant que la structure s'adresse aux enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. « Dans ce lieu collectif, les professionnelles sont à l'écoute de chaque famille et accompagnent les enfants avec respect et bienveillance ; ceux-ci peuvent être accueillis régulièrement sur le temps de travail de leurs parents mais aussi ponctuellement, en fonction des besoins des familles ».

Contact

Tél. 02.98.25.46.84.